

Module « La sécurité : organisation & consignes générales »

Fiche descriptive

Durée : 1h15 minutes

Public cible : toute personne travaillant en faculté des sciences ou au CMU (attention : 2 cours différents)

Langue : De base en français, ce module peut être traduit en anglais (trad. simultanée ou consécutive)

Lieu : Précisé lors de la confirmation finale de l'inscription (envoyée par STEPS)

Nombre de participants max : Déterminé en fonction des cas (= salle réservée)

Thèmes abordés :

- Bases légales suisses en matière de santé & sécurité au travail
- Organisation de la santé & sécurité à l'UNIGE et à la Faculté des sciences
- STEPS et son domaine d'activités
- Règles de base en matière d'hygiène et sécurité
- Qui et comment appeler à l'aide en cas d'urgence
- L'organisation des premiers secours
- L'évacuation des bâtiments en cas d'urgence